

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FOUSSIGNAC
Du 02 avril 2026 à 19h00

L'an 2026 et le 02 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 26 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur JANOT Alain, Maire

Étaient présents : M. JANOT Alain, Maire, Mmes : ALLONCLE Audrey, BOISUMAULT Maëlys, BONNEFOY Cathy, DEBAIN Aurélie, MARCHADIER-DEVIGE Cécile, MARIE Amélie, VINET FORILLERE Hortense, MM : BONNET Matthias, COSSET Jean-Charles, LAVAL Guillaume, MARTIN Bastien, SARDIN Pierre, SOULAS Jean-Luc

Excusé : BUJEAUD Léo (procuration à JANOT Alain)

A été nommée secrétaire : BONNEFOY Cathy

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte

Ordre du jour :

- Intervention de Monsieur Jean-François ARRIVE-BEYLOT, secrétaire départemental UFOLEP 16 - Contexte : championnat national UFOLEP cycloport 2026 organisé à FOUSSIGNAC les 10,11 et 12 juillet 2026
- Intervention de Monsieur Xavier TRIQUILLIER, Président de l'Association des Maires Ruraux de la Charente.
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026
- Composition des commissions communales
- Désignation des délégués communaux aux organismes extérieurs (Délégués SDEG16 - Référent tempête - Correspondant défense - Délégués CNAS - Délégués ATD16 - Délégués aux écoles - Référent laïcité - Délégués SILFA)
- Questions diverses

1 - Intervention de Monsieur Jean-François ARRIVE-BEYLOT, délégué départemental UFOLEP 16, de Monsieur Régis BOUROUMEAU et Monsieur Jean-Christophe GUICHARD du vélo club de Réparsac- Présentation de l'organisation et du programme du championnat national UFOLEP cycloport 2026 organisé à FOUSSIGNAC les 10,11 et 12 juillet 2026
Une réunion publique se tiendra à la salle des fêtes courant juin.

2 - Intervention de Monsieur Xavier TRIQUILLIER, Président de l'Association des Maires Ruraux de la Charente – Présentation aux élus de l'AMR16.

L'association a pour missions principales :

- Défendre la liberté communale
- Représenter les communes rurales auprès des institutions
- Faire entendre leurs problématiques spécifiques (services publics, mobilité, santé, etc.)
- Informer et accompagner les élus dans leurs fonctions
- Participer à la formation des maires et conseillers municipaux

L'AMR 16 intervient sur de nombreux sujets liés à la ruralité :

- Accès aux soins
- École et services publics
- Logement
- Sécurité
- Développement local
- Statut des élus

Elle permet aux maires ruraux de se regrouper, échanger et peser collectivement dans les décisions publiques.

Les collectivités adhérentes bénéficient de 50 € de réduction sur l'abonnement à l'application panneapocket.

Montant de la cotisation annuelle : 110 €

Les élus se prononcent favorablement à l'adhésion de la commune à l'AMR16.

3- Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal du Conseil Municipal du 20 mars 2026 qui est approuvé à l'unanimité.

4 - Composition des commissions communales

	PRESIDENT/PRESIDENTE	MEMBRES
VOIRIE	MARTIN Bastien	MARCHADIER-DEVIGE Cécile BONNET Matthias SARDIN Pierre LAVAL Guillaume MARIE Amélie
BATIMENTS	COSSET Jean-Charles	BASTIEN Martin BONNEFOY Cathy BONNET Matthias SOULAS Jean-Luc BUJEAUD Léo
FETES ET CEREMONIES COMMUNICATION, INFORMATION	ALLONCLE Audrey	VINET-FORILLERE Hortense BOISUMAULT Maëlys DEBAIN Aurélie SOULAS Jean-Luc
APPELS D'OFFRES	Le Maire, président de la commission JANOT Alain	Titulaires : COSSET Jean-Charles MARCHADIER-DEVIGE Cécile MARTIN Bastien Suppléants : MARIE Amélie BONNET Matthias BONNEFOY Cathy

5- Désignation des délégués communaux aux organismes extérieurs

Délégués au SDEG16 (Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente)	JANOT Alain	ALLONCLE Audrey
Délégués ATD16 (Agence Technique Départementale de la Charente)	MARCHADIER-DEVIGE Cécile	COSSET Jean-Charles
Référents tempête à la demande de la Préfecture - Ils participent à l'élaboration rapide des premiers diagnostics des réseaux sur la commune grâce à leur connaissance du terrain et aux informations transmises par les administrés. Ils transmettent à la cellule de crise d'ERDF	COSSET Jean-Charles	LAVAL Guillaume
Correspondant défense à la demande du ministère de la défense : Il est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires dans sa commune en ce qui concerne les questions de défense et les relations avec l'armée	BONNET Matthias	
Délégués au CNAS (Comité National d'Action Sociale)	Élu : DEBAIN Aurélie	Agent : CALMELS Nathalie
Délégués aux écoles	BOISUMAULT Maëlys	VINET FORILLERE Hortense
Référent laïcité à la demande de la Préfecture	BONNEFOY Cathy	

Référents déontologie à la demande du Centre de Gestion de la Charente	Référents du Centre de Gestion de la Charente	
Délégué SILFA (Syndicat Intercommunal de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques)	MARIE Amélie	

Rapports des commissions

Bâtiments :

Travaux à effectuer :

- Logement 3 rue de l'église :

Engazonner le jardin

Béton lavé (parking)

Petit local d'environ 20 m2 dans grange existante (planche bois, porte, plafond), il sera nécessaire de faire un avenant au bail pour prendre en compte ce point.

- Multiple rural :

Peintures

Robinet à cellule

- Salle des fêtes

Nettoyage des façades, des bétons lavés

Réfection du bardage bois du local chasse

Intervention d'un couvreur pour les fuites sur la toiture de la salle

Voirie

A prévoir au budget l'acquisition

d'un broyeur d'accotement,

d'un portique limiteur de hauteur pour le parking du terrain de pétanque

des devis sont attendus.

L'entreprise ARE TP doit venir procéder à l'enlèvement de souches d'arbres volumineuses laissées sur l'ancien terrain de foot lors de la réalisation des travaux de la Route de Bourras.

-6- Questions diverses

✓ En 2023 un viticulteur de la commune a fait construire un bâtiment agricole équipé de panneaux photovoltaïques,

Il est dans l'obligation de prévoir une réserve incendie.

Ce projet fait l'objet d'un nouveau permis de construire (PC 16145 26 00002) déposé le 22 février 2026, pour un coût estimé à 12 000 €.

L'administré souligne que cette réserve incendie pourrait présenter un intérêt collectif en bénéficiant à d'autres usagers de la commune. À ce titre, il sollicite la possibilité d'une participation financière de la commune à la réalisation de cet équipement.

Monsieur le Maire prendra contact avec l'administré afin de convenir d'un rendez-vous. Cette rencontre permettra de recueillir des informations complémentaires sur le projet, d'examiner les devis correspondant aux travaux envisagés et d'apporter une réponse au demandeur.

✓ L'Association CRÉASCENE demande s'il est envisageable d'avoir un accès WI-FI à la salle des associations. Des solutions seront étudiées. BOX ? Clé 5G ?

✓ Les chênes verts situés en bordure de la Route de Vaux-Rouillac empiètent sur la voie publique et gênent le croisement des véhicules, les agents techniques seront chargés de leur taille, Cette problématique concerne également certaines haies appartenant à des particuliers, la loi impose à chacun d'entretenir ses plantations

Numéro de téléphone de permanences des élus : 06-37-10-92-49. Joignables 7/7 j

✓ Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 – le mercredi de 08h00 à 11h00 et le samedi de 09h00 à 12h00

✓ Permanences des élus sur rendez-vous.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h30

Le Maire,
Alain JANOT



La Secrétaire,
Cathy BONNEFOY



